



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2016

### COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

#### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45
- Qui ont pris part aux délibérations : 45 (de la 39 à la 80)
- Qui ont pris part aux délibérations : 44 (de la 81 à la 99)

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 22 mars 2016, s'est réuni le mardi 29 mars 2016 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

#### PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Ali AMRANE (prend part aux délibérations N°39 à N°55)

Monsieur Jean-François LAPORTE (prend part aux délibérations N°39 à N°48 et 53 à 99)

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL (prend part aux délibérations N°39 à N°75)

Madame Mireille BANCEL (prend part aux délibérations N°39 à N°80, la procuration est annulée à compter de la délibération N°81).

Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI (prend part aux délibérations N°39 à 80)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Aline BOURDAIRE
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Franck BARBEY
- Monsieur Ludovic BROSSY

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (prend part aux délibérations N°78 à N°99)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°53 à N°99)

PROCURATION :

- Madame Valérie DAVID à Madame Anne-Marie DUVAL
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Brigitte VIDAL
- Monsieur Ali AMRANE à Madame Nicole NUTINI
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Annie OGGERO MAIRE
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Gilles RONDONI
- Monsieur Ludovic BROSSY à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe-Emmanuel à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Madame Corinne SANJUAN

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 février 2016.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2016 – 79          Casino de Grasse – Modification contrat d'occupation des locaux du Casino

Questions diverses :

/

**2016 - 39      CINEMA STUDIO  
MODIFICATION TARIFICATION  
NOUVEAUX DROITS D'ENCAISSEMENT**

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** le nouveau droit d'entrée, fixé à 2,50 €, pour les participants à l'opération « Ecole et Cinéma ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 40      MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE  
PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DECENNAL DES COLLECTIONS**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le procès-verbal de récolement décennal des collections du Musée International de la parfumerie ci-joint, ainsi que ses annexes,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce plan de récolement ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO,  
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 41      MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN HONORE FRAGONARD  
PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DECENNAL DES COLLECTIONS**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le procès-verbal de récolement décennal des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard ci-joint, ainsi que ses annexes.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce plan de récolement ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO,  
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 42      MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN HONORE FRAGONARD  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EDITION ET DE VENTE DE DEUX BROCHURES :  
L'UNE POUR LA PRESENTATION DE L'EXPOSITION ESTIVALE 2016 AU  
MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE ET LA DEUXIEME POUR LA  
REOUVERTURE DE LA VILLA JEAN HONORE FRAGONARD

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** l'édition et la vente de ces brochures qui seront intégrées dans le stock des régies de recettes des musées municipaux d'un montant de 9 € T.T.C ainsi que la mise en don d'une partie des brochures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 43      MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EDITION DE MISE EN VENTE ET DE DON  
DE DEUX BROCHURES

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** l'édition et la vente de ces brochures qui seront intégrées dans le stock des régies de recettes des musées municipaux d'un montant de 9 € T.T.C ainsi que la mise en don d'une partie des brochures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 44      AFFAIRES CULTURELLES  
TARIFICATION SPECTACLE ESTIVAL

**Monsieur le Maire**

- **ADOPTER** ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 6 juillet 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 45      VILLE D'ART ET D'HISTOIRE  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE  
LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 6 700 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur.
- **DIRE** que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 46            ARCHIVES COMMUNALES  
                          CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES  
                          REGLEMENTATION DE LA TARIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à créer cette régie de recettes.
- **APPROUVER** la règlementation de tarification de la régie de recettes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 47            RENOUVELLEMENT URBAIN  
                          PROTOCOLE DE PREFIGURATION DU PROJET  
                          REGIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN  
                          AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Monsieur le Maire**

- **VALIDER** les termes du projet de protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain (joint en annexe)
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville ce protocole et tous documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO,  
et 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 48            POLITIQUE DE LA VILLE  
                          PROJET REGIONAL  
                          TRANSFERT DU PERSONNEL A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Monsieur le Maire**

- **PRENDRE ACTE** du transfert de la compétence pour l'élaboration du nouveau projet de rénovation urbaine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.
- **TRANSFERER** l'agent suivant du PRU comme suit :
- Un Rédacteur Principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie B.
- **PREVOIR** le maintien du régime indemnitaire de l'agent concerné.
- **DIRE** que les conséquences financières de ce transfert de charges seront prises en compte, après avis de la CLECT, par une délibération ultérieure de la CAPG modifiant l'attribution de compensation de la Ville de Grasse dans le respect du principe de neutralité financière.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition de l'agent visé entre la Communauté d'agglomération du pays de Grasse et la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 49 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

- **ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	1 914 725,04	----	----	557 129,95
Opérations de l'exercice	61 618 864,44	60 086 477,86	87 079 240,71	91 349 549,98
Restes à réaliser	2 777 606,74	7 200 215,44	----	----
Totaux cumulés	66 311 196,22	67 286 693,30	87 079 240,71	91 906 679,93
Résultat net : Excédent		975 497,08		4 827 439,22

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 50 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

**2016 – 51 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, 4 827 439,22 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	557 129,95 €
Résultat de l'exercice	4 270 309,27 €
Excédent au 31 décembre 2015	4 827 439,22 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	3 447 111,62 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) ligne 002	1 380 327,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix abstentions :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 52 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2016**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** les taux suivants :

• Taxe d'habitation :	18,90 %
• Taxe foncier bâti :	19,45 %
• Taxe foncier non bâti :	14,70 %.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 53 BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

## Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	286 515,38	----	----	735 180,62
Opérations de l'exercice	938 612,65	1 760 827,78	3 468 516,67	4 023 132,13
Restes à réaliser	387 977,05	34 050,00	----	----
Totaux cumulés	1 613 105,08	1 794 877,78	3 468 516,67	4 758 312,75
Résultat net : Excédent		181 772,70		1 289 796,08
Solde net : Besoin de financement				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour et 12 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

## Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.



2016 - 56      **BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 1 289 796,08 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	735 180,62 €
Résultat de l'exercice	554 615,46 €
Excédent au 31 décembre 2015	1 289 796,08 €
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	489 796,08 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) ligne 002	800 000,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 57      **BUDGET PRIMITIF 2016  
SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE  
APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du service de l'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO,  
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame  
BANCEL et Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	52 654,60	----	----	762 487,25
Opérations de l'exercice	1 052 837,77	1 344 897,66	1 065 470,98	1 961 068,08
Restes à réaliser	215 306,49		----	----
Totaux cumulés	1 320 798,86	1 344 897,66	1 065 470,98	2 723 555,33
Résultat net : Excédent		24 098,80		1 658 084,35
Solde net : Besoin de financement				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 60      **BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**  
**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 1 658 084,35 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	762 487,25 €
Résultat de l'exercice	895 597,10 €
Excédent au 31 décembre 2015	1 658 084,35 €
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	658 084,35 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau crédateur) ligne 002	1 000 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2016 - 61      **BUDGET PRIMITIF 2016**  
**SERVICE D'ASSAINISSEMENT**  
**APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du Service d'Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	5 275,11	----	30 018,56
Opérations de l'exercice	----	3 092,82	279 206,02	288 030,63
Restes à réaliser	----	----	----	----
Totaux cumulés	----	8 367,93	279 206,02	318 049,19
Résultat net : Excédent		8 367,93		38 843,17

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 64 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 38 843,17 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	30 018,56 €
Résultat de l'exercice	8 824,61 €
Excédent au 31 décembre 2015	38 843,17 €

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) ligne 002	38 843,17 €
--	-------------

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 65 BUDGET PRIMITIF 2016  
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du service d'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 66 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

**Monsieur le Maire**

- **ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	----	----	34 213,49
Opérations de l'exercice	----	---	----	12 936,00
Totaux cumulés	----	----	----	47 149,49
Résultat net : Excédent				47 149,49

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 3 voix contre :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 67            BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
                          COMPTE DE GESTION 2015**

**Monsieur le Maire**

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 68            BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
                          AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 47 149.49 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	34 213,49 €
Résultat de l'exercice	12 936,00 €
Excédent au 31 décembre 2015	47 149,49 €

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) ligne 002	47 149,49 €
--	-------------

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 69            BUDGET PRIMITIF 2016  
                          SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES  
                          APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :  
Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 70 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO  
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	----	27 107,02	6 478,67	----
Opérations de l'exercice	10 568,72	13 090,65	212 026,24	114 257,10
Restes à réaliser	----	----	----	----
Totaux cumulés	10 568,72	40 197,67	218 504,91	114 257,10
Résultat net : excédent	----	29 628,95	----	----
Solde net Besoin de financement	----	----	104 247,81	----

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 71 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO  
COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 72            BUDGET ANNEXE – DU CINEMA STUDIO**  
**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015**

**Monsieur le Maire**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2015, soit un déficit de 104 247,81 €, comme suit :

Déficit antérieur reporté	- 6 478,67 €
Résultat de l'exercice	- 97 769,14 €
Déficit au 31 décembre 2015	- 104 247,81 €

Affectation au déficit reporté (report à nouveau débiteur) ligne 002	- 104 247,81 €
--	----------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 73            BUDGET PRIMITIF 2016**  
**SERVICE DU CINEMA STUDIO**  
**APPROBATION**

**Monsieur le Maire**

- **ADOpte** par chapitre et par nature le budget primitif 2016 de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.



2016 - 74      AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - REVISIONS

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la révision et la prolongation jusqu'en 2020 des autorisations de programmes couvrant l'ensemble des dépenses d'équipement du budget d'investissement et la nouvelle répartition des crédits de paiement telles que figurant dans le tableau suivant :

**Révision de l'autorisation de programme renouvellement équipement**

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b><u>AP REVISEE</u></b> <b><u>29/03/2016</u></b>							
Prévisions dépenses	3 718 691	1 600 876	767 815	250 000	200 000	300 000	600 000
Réalisations		1 600 876					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 1 040 761</b>	<b>+ 42 946</b>	<b>+ 207 815</b>	<b>- 310 000</b>	<b>+ 200 000</b>	<b>+ 300 000</b>	<b>+ 600 000</b>

<u>Recettes</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b><u>AP REVISEE</u></b> <b><u>29/03/2016</u></b>							
Prévisions recettes	104 478	80 728	23 750				
Réalisations		80 728					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 51 776</b>	<b>+ 28 026</b>	<b>+ 23 750</b>				

**Révision de l'autorisation de programme renouvellement superstructures**

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b><u>AP REVISEE</u></b> <b><u>29/03/2016</u></b>							
Prévisions dépenses	23 685 714	11 834 435	2 956 279	955 000	2 160 000	3 040 000	2 740 000
Réalisations		11 834 435					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 7 523 286</b>	<b>- 1 152 993</b>	<b>+ 1 301 279</b>	<b>- 565 000</b>	<b>+ 2 160 000</b>	<b>+ 3 040 000</b>	<b>+ 2 740 000</b>

<u>Recettes</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b><u>AP REVISEE</u></b> <b><u>29/03/2016</u></b>							
Prévisions recettes	789 111	639 111	150 000				
Réalisations		639 111					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 63 226</b>	<b>+ 13 226</b>	<b>+ 50 000</b>				

**Révision de l'autorisation de programme renouvellement infrastructures**

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b><u>AP REVISEE</u></b> <b><u>29/03/2016</u></b>							
Prévisions dépenses	11 313 513	5 335 591	1 237 842	1 176 270	721 270	1 421 270	1 421 270
Réalisations		5 335 591					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 4 363 499</b>	<b>- 33 423</b>	<b>+ 437 842</b>	<b>+ 395 270</b>	<b>+ 721 270</b>	<b>+ 1 421 270</b>	<b>+ 1 421 270</b>

<u>Recettes</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b>AP REVISEE</b> <b>29/03/2016</b>							
Prévisions recettes	815 635	583 635	182 000	50 000			
Réalisations		583 635					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 332 000</b>	<b>+ 100 000</b>	<b>+ 182 000</b>	<b>+ 50 000</b>			

**Révision de l'autorisation de programme renouvellement urbain**

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b>AP REVISEE</b> <b>29/03/2016</b>							
Prévisions dépenses	40 194 361	16 944 383	9 340 978	8 577 000	2 732 000	2 300 000	300 000
Réalisations		16 944 383					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 6 414 122</b>	<b>- 4 311 856</b>	<b>+ 1 340 978</b>	<b>+ 4 053 000</b>	<b>+ 2 732 000</b>	<b>+ 2 300 000</b>	<b>+ 300 000</b>

<u>Recettes</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b>AP REVISEE</b> <b>29/03/2016</b>							
Prévisions recettes	19 196 298	7 702 006	3 885 292	5 336 000	913 000	1 280 000	80 000
Réalisations		7 702 006					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 1 636 087</b>	<b>- 2 028 248</b>	<b>- 1 114 708</b>	<b>+ 2 506 043</b>	<b>+ 913 000</b>	<b>+ 1 280 000</b>	<b>+ 80 000</b>

**Totaux autorisations de programmes**

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b>AP REVISEE</b> <b>29/03/2016</b>							
Prévisions dépenses	78 972 279	35 775 285	14 302 914	10 958 270	5 813 270	7 061 270	5 061 270
Réalisations		35 775 285					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 19 401 668</b>	<b>- 5 395 326</b>	<b>+ 3 287 914</b>	<b>+ 3 573 270</b>	<b>+ 5 813 270</b>	<b>+ 7 061 270</b>	<b>+ 5 061 270</b>

<u>Recettes</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
<b>AP REVISEE</b> <b>29/03/2016</b>							
Prévisions recettes	20 905 522	9 005 480	4 241 042	5 386 000	913 000	1 280 000	80 000
Réalisations		9 005 480					
<b>Différence prévisions</b>	<b>+ 2 083 089</b>	<b>- 1 886 996</b>	<b>- 858 958</b>	<b>+ 2 556 043</b>	<b>+ 913 000</b>	<b>+ 1 280 000</b>	<b>+ 80 000</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre :  
Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO,  
Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame  
BANCEL et Madame SANJUAN.

**2016 - 75            BUDGET PRINCIPAL 2016  
                          CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE  
                          D'IRRECOUVRABILITE SUR COMPTE DE TIERS**

**Monsieur le Maire**

- **DECIDER** de la constitution d'une provision semi budgétaire pour risque d'irrecouvrabilité, d'un montant de 51 141.26 euros sur le budget principal 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 76            RETIREE**

**2016 - 77            PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE (PSMV)  
                          COMMISSION LOCALE DU SECTEUR SAUVEGARDE  
                          NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

Sont élus :

Titulaires

- Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Christophe MOREL
- Madame Dominique BOURRET
- Madame Nicole NUTINI
- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Damien VOARINO
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Suppléants

- Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Catherine BUTTY
- Monsieur Jean-François LAPORTE
- Madame Stéphanie MANDREA
- Monsieur Franck BARBEY
- Madame Frédérique CATTART
- Madame Corinne SANJUAN

**2016 - 78            PLAN LOCAL D'URBANISME  
                          APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 11**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la modification n° 11 du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément aux articles R. 153-20 et 21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ainsi que d'une insertion au recueil des actes administratifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 79            PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX  
                          CHEMIN DES CAMPANETTES  
                          CONVENTION AVEC ERDF**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la participation de la Ville auprès d'ERDF à hauteur de 9 601,49 euros T.T.C.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ERDF.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 80            DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE A LA SOCIETE 3F IMMOBILIERE MEDITERRANEE**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **AUTORISER** de la délégation du droit de priorité à la Société 3F IMMOBILIER MEDITERRANEE pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section CL n° 120 appartenant à l'Etat moyennant le prix de 900 000 Euros, et ce, en vue de la réalisation d'un programme immobilier comportant 60 logements sociaux et commerces.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 81            INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS  
MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION**

**Madame Valérie COPIN**

- **MODIFIER** le tableau de répartition en intégrant pour le 1<sup>er</sup> Adjoint le montant de 55.82 % de l'indice brut 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO.

**2016 - 82            PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS  
INTERVENTION PLACE DE LA ROQUE**

**Madame Valérie COPIN**

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs René MOLINES et Philippe MARIAGE.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 83            OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
A LA BASE SPORTIVE DE LA PAOUTE  
AUX FINS D'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT**

**Monsieur Gilles RONDONI**

- **ACCEPTER** l'occupation temporaire du domaine public communal en vue de l'exploitation d'une activité de restauration moyennant une redevance fixe de 8400 euros par an et une part variable correspondant à 5% du résultat d'exploitation.
- **APPROUVER** les termes de la convention d'occupation du domaine public entre La Société ASPEN COUNTRY CLUB et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 84      **BASE SPORTIF DE LA PAOUTE  
CREATION DE COURTS DE PADEL**

**Monsieur Gilles RONDONI**

- **ACCEPTER** l'occupation temporaire du domaine public communal en vue de l'édification et de l'exploitation de courts de jeu de Padel moyennant le paiement d'un redevance fixe d'un montant annuel de 1500 euros pendant 3 ans puis 2500 euros les années suivantes et une part variable correspondant à 5% du résultat d'exploitation.
- **APPROUVER** les termes de la convention d'occupation du domaine public entre Monsieur Braun et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 85      **CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC AURIBEAU SUR SIAGNE  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'Auribeau sur Siagne concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 86      **CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC BIOT  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Biot concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.



**2016 - 87            CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CHATEAUNEUF  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Châteauneuf concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 88            CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC FIGANIERES  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Figanières concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 89            CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LE CANNET  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du Cannet concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 90            CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC TOURRETTES SUR LOUP  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Madame Dominique BOURRET**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Tourrettes sur loup concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 91            CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Madame Dominique BOURRET**

- **APPROUVER** le montant des subventions,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016. Imputation : Service Jeunesse
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 92            VACCINATIONS PUBLIQUES  
CONVENTION DE PARTENARIAT ANNEE 2016**

**Madame Nicole NUTINI**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 93            ASSOCIATION ICD AFRIQUE  
APPLICATION LOI OUDIN-SANTINI  
REDISTRIBUTION**

**Madame Anne-Marie DUVAL**

- **APPROUVER** le versement d'une participation financière de 2 800 € prélevée sur les crédits « OUDIN-SANTINI » du budget annexe de l'eau potable.  
Les modalités de versement seront les suivantes :  
2 800 € dès la signature de la convention de partenariat.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse un cofinancement des actions menées par ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 3 voix contre :  
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 94            ORGANISATION DE LA SEMAINE TOSCANE**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la semaine de la Toscane » et le partenariat en découlant. La société CARAMBA FOOD règlera une redevance de 500 € et un pourcentage de 1,5 % du chiffre d'affaire réalisé.
- **APPROUVER** les termes de la convention ci-après annexée.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants, nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 95            MANIFESTATION ESPRIT DE CAMPAGNE PASSION ET TERROIR  
EXONERATION DE LA REDEVANCE DU DOMAINE PUBLIC POUR LES PARTICIPANTS**

**Madame Marguerite VIALE**

- **APPROUVER** le principe de la manifestation du 12 juin 2016 et l'exonération pour les participants de payer pour la première année la redevance du domaine public.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 96            SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
EXERCICE BUDGETAIRE 2016**

**Madame Annie OGGERO-MAIRE**

- **AUTORISER** le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO et 3 voix contre Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 97            CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
REGLEMENT INTERIEUR**

**Madame Jocelyne BUSTAMENTE**

- **ABROGER** les délibérations du 17 février 2015 et du 2 février 2012 sur le règlement intérieur,
- **ADOPTER** le présent règlement intérieur du Conservatoire de Musique.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 98            CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ACQUISITION D'INSTRUMENTS  
DEMANDE DE SUBVENTION**

**Madame Jocelyne BUSTAMENTE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ces acquisitions d'instruments pour le Conservatoire de Musique de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à soutenir, pour le compte de la commune les enchères pour l'acquisition d'une licence de débits de boissons de 4e catégorie lors de la vente aux enchères publiques du 22 avril 2016,
- **FIXER** le montant de l'enchère maximum à 40 000 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder au paiement de l'acquisition de cette licence et des frais annexes.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget de la commune.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 30 mars 2016



Le Maire,

**Jérôme VIAUD**

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse